



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 14 Absent(s) excusé(s) : 35 Absent(s) : 8</i>
--	---	---

Date de convocation : 2 juillet 2025

Vote(s) pour : 74
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 8 juillet 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Sylvie GOUSTIAUX.

Point n° 2025-07-08-CM-9.2 :

Annulation du Fonds de Concours attribué pour la commune de Coin-sur-Seille.

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 5 février 2024 portant création d'un fonds vert métropolitain et modification du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de Concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2021 - 2026,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 30 septembre 2024, allouant à la Commune de Coin-sur-Seille un fonds de concours pour un montant de 4 122 €,
VU le compte rendu de la Commission d'attribution du 13 juin 2025,
VU l'avis de la Commission Ressources et Stratégie en date du 13 juin 2025,
VU l'avis du Bureau du 16 juin 2025,

DECIDE l'annulation d'un fonds de concours d'un montant de 4 122 € attribué à la commune de Coin-sur-Seille pour l'installation de caméras de vidéoprotection sur l'Autorisation de Programme 2021-2026 et l'affectation associée,

DECIDE de ré-abonder de 4 122 € l'enveloppe 2021-2026 de la commune de Coin-sur-Seille.

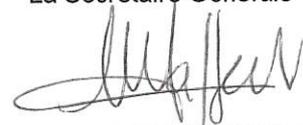
Metz, le 9 juillet 2025

La Secrétaire de séance


Sylvie GOUSTIAUX
Directrice Générale Adjointe



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20250708-2025-07-CM9-2-DE

Numéro de l'acte : 2025-07-CM9-2
Date de décision : mardi 8 juillet 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Annulation du Fonds de Concours attribué pour la commune de Coin-sur-Seille
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 10/07/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250708-2025-07-CM9-2-DE
Document principal : 99_DE-9-2.pdf

Historique :

09/07/25 16:09	En cours de création	
09/07/25 16:10	En préparation	Catherine DELLES
10/07/25 09:38	Reçu	Catherine DELLES
10/07/25 09:39	En cours de transmission	
10/07/25 09:43	Transmis en Préfecture	
10/07/25 09:49	Accusé de réception reçu	